

Réf: Dossier N° 013186

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE SHIPPING CONSIGNMENT »

Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, 3604 - 3606, 292

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/04/2021 reçus par Me Angelin Olivier Patrick Yablai, enregistrés au CEPICI, le 04/05/ 2021, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « IVOIRE SHIPPING CONSIGNMENT »

La consignation maritime ;La logistique, le transport et l'entreposage ;L'Assistance en escale maritime ;Les opérations de changement d'équipage ;La recherche de fret pour le compte de tiers ;Import-Export. Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus. Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet

50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, II PLATEAUX, 3604 - 3606, 292

M DA SILVA JOEL PATRICK GEORGES (ADMINISTRATEUR

null

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00099 du 27/08/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°23356/GTCA/RC/2021 du 27/08/2021

